



DÉCISION N°19-057 - PE/LM/EM

OBJET : DEMANDE DE MODIFICATION DE L'ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL FAMILIAL DE JEUNES ENFANTS CRECHE FAMILIALE.

La CRECHE FAMILIALE est un établissement d'accueil de jeunes enfants géré par la commune de Chilly Mazarin et enregistrée avec un N° SIRET 21910161500207 et N° d'établissement NIC 00207.

Il convient de procéder à la modification de l'adresse de cet établissement qui se trouve actuellement depuis le 2 mai 1974 au 12, rue François Mouthon à Chilly-Mazarin.

Créé le 2 mai 1974, son activité est l'accueil de jeunes enfants et des assistantes maternelles agréées employées par la ville de Chilly Mazarin.

Le Maire de Chilly-Mazarin,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122- 23,

VU la délibération n° D182203-1 du 22 mars 2018 donnant au Maire délégation pour les matières visées en l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L 2121-1.,

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier l'adresse de l'établissement secondaire la CRECHE FAMILIALE – N° Siret 21910161500207 et d'indiquer 12 rue François Mouthon 91380 Chilly-Mazarin,

D É C I D E

ARTICLE 1 : DÉCIDE de faire modifier l'adresse de la CRECHE FAMILIALE au 12, rue François Mouthon à Chilly-Mazarin (91380).

ARTICLE 2 : AFFECTE à l'accueil de jeunes enfants et assistantes maternelles agréées le bâtiment communal sis 12, rue François Mouthon 91380 Chilly-Mazarin, confirmant son inscription à l'immatriculation du Système Informatique du Répertoire des Entreprises (SIREN) sous le numéro de Siret n°21910161500207.



Chilly-Mazarin, le 29 mai 2019
Le Maire,

Jean-Paul BENEYTOU